



Faire reviser un jugement belge en france

Par **jupiter3**, le **13/01/2009** à **21:11**

bonjour
voilà j'étais mariée et est vécue en Belgique avec un belgier
je suis française née en france et nous avons eu un enfant
nous avons divorcés et un jugement a été prononcé en Belgique pour le divorce et pour les droits de visite du père de la Belgique vers la France
je suis actuellement en France avec mon fils
net il commence à ne plus vraiment bien respecter l'accord amiable
je voudrais refaire réviser les droits de visite et de pension du père pour les week-end et les vacances mais par un tribunal français
est-ce possible ?
merci d'avance pour aide